



Primes moto : fortes disparités régionales pointées par le LeLynx.fr



L'Île-de-France trône en tête des régions où la prime est la plus onéreuse. À 585€/an, celle-ci est 20% supérieure à la moyenne nationale. La région PACA prend la 2^{ème} place du classement des régions les plus chères, avec une prime moto moyenne de 493€/an.

Si les autres régions de l'Hexagone se situent toutes sous la moyenne nationale, ce sont les régions Occitanie (385€/an) et Nouvelle-Aquitaine (393€/an) qui bénéficient des tarifs les plus avantageux pour les motards.

Paris, Lyon et Marseille

Le baromètre montre que les grandes zones urbaines ont pour conséquence des tarifs d'assurance moto plus élevés. Pour autant, des disparités existent entre ces agglomérations, avec des écarts pouvant aller jusqu'à 185€/an. C'est une nouvelle fois Paris qui se place en tête du classement avec une prime moyenne de 590€/an, suivie par Lyon et Marseille qui affichent une prime moyenne de 574€/an.

« En voiture ou à moto, la prime d'assurance est plus élevée à Paris. Comme pour les autres grandes villes de France, le taux de sinistralité fait s'envoler la facture, notamment du fait d'une circulation plus dense et d'un stationnement en extérieur pour 38% des cas. Le montant de la prime suit ainsi logiquement le risque encouru par l'assuré. En outre, les motards franciliens sont plus régulièrement confrontés au vol de leur deux-roues par exemple », explique Amina Walter, directrice du développement et des partenariats LeLynx.fr.

Les principaux critères

« Le nombre de sinistres déclarés par les motards au cours des 3 dernières années est l'un des critères tarifant les plus déterminants », ajoute Amina Walter, « au-delà, d'autres facteurs sont pris en compte : le profil du motard, c'est-à-dire son expérience en termes de conduite, les caractéristiques du deux-roues, l'usage qui en est fait et la couverture choisie sont autant d'éléments qui vont avoir une incidence directe sur le coût de la prime d'assurance ».

Ainsi les motards novices (titulaires du permis de conduire depuis moins de 3 ans), ainsi que les conducteurs résiliés ou malusés doivent s'acquitter de cotisations plus élevées pour s'assurer à un niveau de garanties équivalent.

Puissance, valeur et usage

Après le profil de l'assuré, c'est celui du deux-roues qui est essentiel dans le calcul de la prime d'assurance moto. Ce sont à la fois la puissance (qui renforce le risque d'accident) et la valeur (remboursement plus important en cas de sinistre) de la moto ou du scooter qui impactent le tarif, avec parfois des écarts de plusieurs centaines d'euros d'un deux-roues à un autre.

Outre les caractéristiques du véhicule et le profil du motard, l'usage que celui-ci fait de son deux-roues a son importance. Une utilisation exclusivement privée de l'engin sera par exemple moins onéreuse qu'un usage à but professionnel. De même, un mode de stationnement sécurisé (garage privé, jardin clos...) fera sensiblement réduire la facture tandis que des deux-roues moins protégés (voie publique, parking collectif...) seront plus chers à assurer.

L'impact du niveau de couverture

LeLynx.fr rappelle que le niveau de couverture choisi au moment de la souscription a une incidence directe sur la prime d'assurance. De l'assurance moto au tiers (contrat le moins cher qui ne comprend que la responsabilité civile) à l'assurance moto tous risques (contrat plus protecteur pour le motard et son deux-roues, mais aussi le plus onéreux), en passant par le contrat tiers amélioré (formule intermédiaire comprenant les garanties contre le vol et les incendies), l'assuré peut constater plusieurs centaines d'euros de différence sur sa facture en fonction des assureurs.